

# L'EDITO

Marc Metdepenningen

## UN EXÉCUTIF FORT N'AIME PAS UNE JUSTICE FORTE

**L**a sortie médiatique du premier président de la Cour de cassation Jean de Codd traduit une lourde inquiétude qui dépasse les préoccupations budgétaires qui affectent la justice, comme l'ensemble du service public. Le plus haut magistrat du pays, en évoquant le risque pour la Belgique de devenir un « Etat voyou », relève essentiellement le spectre d'une perte d'indépendance de la justice, pilier essentiel au fonctionnement de l'Etat démocratique, particulièrement en ces temps d'incertitudes. L'Ordre judiciaire, troisième pouvoir à l'égal de l'exécutif et du législatif, se sent mis sous la tutelle du premier qui a déjà, insensiblement, phagocyté le second. La réduction des moyens ne serait que la traduction de cette entreprise d'affaiblisse-

ment du premier service public de l'Etat.

Il y a une lassitude à répéter, invariablement depuis des mois,

voire des années, ces considérations. Le gouvernement MR-VLD-NV-A-CD&V s'obstine à faire la sourde oreille. Les magistrats, habituellement réservés par fonction, tirent une sonnette d'alarme devenue inaudible à

**Ce ne sera pas aux seuls magistrats de monter aux barricades de la grève**

force de retentir dans le désert. La Belgique ne réserve que 0,7 % de son PIB à sa justice, contre 2,2 % pour la moyenne européenne. La fonction de juger doit s'accommoder de la pauvreté de l'institution. La bonne volonté et l'abnégation des membres de l'Ordre judiciaire ne suffisent

plus. Les classements sans suite pour « capacité insuffisante » se multiplient. L'accès à la justice s'est singulièrement compliqué pour les plus défavorisés. La maison Justice doit satisfaire, aux yeux d'un gouvernement idéologiquement économe, à des objectifs de rentabilité au risque

de perdre son âme et la nôtre. Un exécutif fort n'aime pas une justice forte, seul rempart contre les compromissions et l'appropriation des libertés.

La chaîne pénale, elle-même, craque de toutes parts. À défaut d'avoir trouvé une solution raisonnable au dossier « pensions » de la police, le gouvernement s'est aliéné durablement l'enthousiasme d'un corps garant, lui

aussi, de l'efficacité de la justice et de la sécurité. La police est habitée par la désillusion et le sentiment d'avoir été trahie. Le corps de sécurité, négligé, refuse désormais d'assumer la sécurité des audiences des cours et tribunaux au-delà de 16 h. La grève des gardiens de prison rend compte, elle aussi, de l'illusion managériale de faire plus avec moins, sans prendre en compte les réalités concrètes du monde carcéral.

Si l'Ordre judiciaire est effectivement menacé dans son indépendance, ce ne sera pas aux seuls magistrats de monter aux barricades de la grève, mais bien aux députés, aux démocrates, à chacun d'entre nous de s'y porter.